



RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Note d'informations aux inscriptions des BTS session 2022

- Le BTS est un diplôme de l'enseignement supérieur professionnel, essentiellement préparé, en deux ans, dans les sections supérieures des lycées. Il peut également être préparé par la voie de l'apprentissage, de la formation professionnelle continue ou de l'enseignement à distance.

Conditions d'inscription :

CANDIDAT SCOLAIRE (Candidat scolarisé dans un établissement public, privé sous contrat, privé hors contrat)	CANDIDAT INDIVIDUEL (Candidat non scolarisé, candidat suivant des cours par correspondance...)
<p>Les candidats scolarisés doivent justifier :</p> <ul style="list-style-type: none">- soit de 2 années d'études dans un établissement habilité à préparer le BTS,- soit d'une préparation en 2 ans organisée par un établissement public d'enseignement à distance,- soit d'une préparation de 1350 heures dans un Centre de Formation d'Apprentis (CFA),- soit d'une préparation organisée par un centre de formation continue habilité. La durée de cette formation varie de 600 à 1500 heures en fonction des diplômes possédés. <p>Pour être autorisés à suivre la formation par la voie scolaire, les candidats doivent justifier du baccalauréat ou d'un diplôme de niveau IV, ou avoir accompli la scolarité complète y conduisant. Les candidats de la formation continue peuvent accéder à la formation sans diplôme préalable. Dans ce cas, ils devront effectuer 1500 heures de formation.</p>	<p>Les candidats individuels doivent justifier de 3 années d'activités professionnelles effectives dans un emploi correspondant à la finalité du diplôme postulé ou avoir déjà présenté le BTS, sans succès.</p> <p>OU BIEN passer le BTS après un échec <u>à la même spécialité</u>, en tant que candidat scolaire.</p>



RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

Liberté
Égalité
Fraternité

INSCRIPTIONS :

- Les inscriptions s'effectuent en trois temps :
 - Créer un compte candidat
 - S'inscrire à l'examen du BTS Via le menu « **M'inscrire** »
 - Une confirmation d'inscription (vous pouvez alors et de manière définitive modifier les choix de votre inscription).

Pour être considéré inscrit au BTS, il faut avoir fait ces trois étapes.

Procédure à suivre selon que vous êtes candidat scolaire ou candidat individuel

	CANDIDAT SCOLAIRE (Candidat scolarisé dans un établissement public, privé sous contrat ou privé hors contrat)	CANDIDAT INDIVIDUEL (Candidat non scolarisé, <u>candidat inscrit au CNED</u> ou à d'autres cours par correspondance...)
<i>PROCÉDURE DE PRÉINSCRIPTION</i>	<p>Les préinscriptions au BTS s'effectuent dans votre établissement.</p> <p>Les candidats scolaires doivent donc se rapprocher de leur chef d'établissement ou de leur CPE s'ils ont des questions particulières à poser sur leur inscription, notamment dans le choix des options ou des langues.</p>	<p>Les préinscriptions se font sur internet : https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat</p> <p>Attention, l'inscription au CNED ne vaut pas inscription à l'examen. Vous devez donc vous préinscrire sur internet pour pouvoir passer l'examen (cf GPS candidat).</p> <p>Pour les candidats individuels, des accès internet uniquement réservés aux sites d'inscriptions des examens sont mis gratuitement à la disposition des candidats du lundi au vendredi de selon les horaires d'ouverture du Rectorat.</p>
<i>DATES D'INSCRIPTION</i>	<p>Les inscriptions pour la session 2022 : du 18 octobre au 19 novembre 2021 cf. arrêté du 22 juillet 2021 relatif à la clôture des inscriptions.</p>	
<i>PROCEDURE DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION</i>	<p>Après l'inscription, le candidat doit imprimer sa confirmation d'inscription. Cette confirmation doit être relue très attentivement, les choix qui y sont portés conditionnent l'affectation dans les centres et les épreuves à passer.</p> <p>Il est important de corriger en rouge tout éventuel changement</p>	



RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

d'adresse, de nom, d'épreuves obligatoires, d'épreuves facultatives (langues...), etc.

Une fois la confirmation signée ainsi que les pièces justificatives demandées réunies, le tout doit être **téléversé *EN LIGNE SUR* votre compte Cyclades dans l'onglet « Pièces justificatives »**.

Il est recommandé de garder une copie de cette confirmation.

Pour l'Académie de MAYOTTE, seules les spécialités qui suivent, sont ouvertes :

- ❖ Gestion de la PME
- ❖ Support à l'Action Managériale
- ❖ Assistance Technique d'Ingénieur
- ❖ Banque, conseiller de clientèle
- ❖ Professions immobilières
- ❖ Management en hôtellerie restauration
 - ✓ Option A Management d'unité de restauration
 - ✓ Option B Management d'unité de production culinaire
- ❖ Comptabilité et gestion
- ❖ Management Commercial Opérationnel
- ❖ Négociation et digitalisation de la Relation Client
- ❖ Services informatiques aux organisations Option A
- ❖ Maintenance des systèmes
 - ✓ Option A Système de production
- ❖ Electrotechnique
- ❖ Etude et économie de la construction
- ❖ Economie Sociale et Familiale
- ❖ Services et Prestations des Secteurs Sanitaires et Social
- ❖ Management opérationnel de la sécurité
- ❖ Commerce International à référentiel commun européen

La réglementation et les rénovations des BTS évoluent. Il appartient aux candidats de s'assurer que les durées et la nature des stages soient conformes au référentiel en vigueur.



RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATTENTION : les candidats présentant un handicap qui justifierait l'aménagement d'épreuve(s) veilleront à cocher la case prévue à cet effet.

Les demandes d'aménagements d'épreuves doivent être transmises au plus tard à la date limite d'inscription à l'examen (sauf dans le cas où le handicap est identifié après cette échéance ou si les besoins ont évolué) à l'attention du médecin désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

Publication des résultats : le candidat précisera s'il accepte ou refuse la communication de ses résultats en vue d'une publication par la presse ou sur les sites internet des sociétés de droit privé, en cochant la case prévue à cet effet. Il précisera également s'il accepte ou refuse la communication de ses résultats, de son nom et de son adresse aux collectivités territoriales en vue d'une éventuelle remise de récompense.

A la fin du processus, un numéro d'inscription s'affichera à l'écran. Vous devrez impérativement le noter : il vous permettra de justifier de votre inscription ou d'éventuellement la modifier jusqu'à la date de fermeture du serveur.